



Projet éolien de l'Etoile

**Atelier de co-construction n°2**

23 avril 2021

Velocita Energies et Billas Avenir Energie

## Sommaire

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectifs de l’atelier de co-construction n°2.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Les participants à l’atelier .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Le déroulé de la réunion.....</b>	<b>4</b>
<b>5. Synthèse des échanges .....</b>	<b>5</b>
5.1   Nos échanges autour du projet éolien de l’Etoile.....	5
5.2   La co-construction des mesures d’accompagnement.....	16
<b>6. Les prochaines étapes de la concertation .....</b>	<b>27</b>

## 1. Introduction

Velocita Energies et Billas Avenir Energie souhaitent s'engager dans une démarche de concertation pour co-construire le projet éolien de l'Etoile avec le territoire.

Suite à l'étude des perceptions menée par l'équipe Concertation de Mazars à l'automne 2020, une démarche de concertation et de communication publique a été lancée sur les communes de La Genevroye, Marbéville, Mirbel, Soncourt-sur-Marne et Vignory. Un premier atelier a eu lieu en février 2021 pour présenter le projet au territoire et amorcer la co-construction autour de celui-ci.

Afin de poursuivre les échanges, un deuxième atelier de co-construction s'est déroulé le vendredi 23 avril 2021 via l'application Zoom. En raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement, cet atelier initialement prévu en présentiel à la salle des fêtes de Soncourt-sur-Marne, s'est organisé en 2 sessions afin de faciliter les échanges sur Zoom, une plateforme de visioconférence.

La visite du parc éolien des Monts du Lomont, initialement prévue le samedi 24 avril, est reportée au samedi 12 juin.

## 2. Objectifs de l'atelier de co-construction n°2

Les objectifs de l'atelier de co-construction étaient de :

- ➔ Présenter les études de faisabilité ;
- ➔ Poursuivre le travail de co-construction autour des mesures d'accompagnement.

## 3. Les participants à l'atelier

Cet événement a rassemblé 11 personnes. **Etaient présents les participants suivants :**

- Christelle DE CASTRO, conseillère municipale à Soncourt-sur-Marne
- Jean-Marie GRAILLOT, conseiller municipal à Marbéville
- Didier JOLLY, maire de Soncourt-sur-Marne
- Francis MAJORKIEWIEZ, habitant de Vignory
- Katia PELLOUARD, adjointe à La Genevroye
- Laurent PELLOUARD, maire de La Genevroye
- Yves ROYER, habitant de Soncourt-sur-Marne

- Isabelle SAMSON, adjointe à Vignory
- Franck SCHLATTER, adjoint à La Genevroye
- Yves THIEBLEMONT, adjoint à Marbéville
- Hervé WLODARCZYK, habitant de Soncourt-sur-Marne

#### L'équipe concertation de Mazars :

- Ophélie JOVELIN, consultante
- Charline VIALLE, cheffe de projets

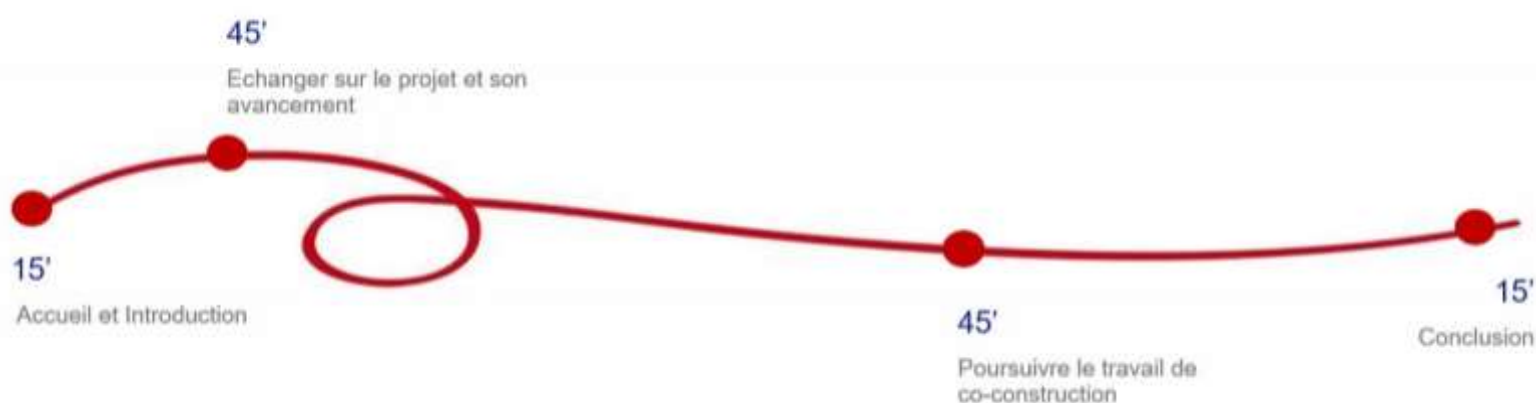
#### Les co-développeurs du projet :

- Maria CANDAMIL, cheffe de projets Velocita Energies
- Dorine TEA, chargée de projets Billas Avenir Energie

#### L'équipe d'Echo Acoustique :

- Cantin SARAGOSA, acousticien

## 4. Le déroulé de la réunion



*Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier de co-construction n°2. La synthèse des échanges est structurée par thématique et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.*

## 5. Synthèse des échanges

### 5.1 | Nos échanges autour du projet éolien de l'Etoile

Dans un premier temps, Maria CANDAMIL de Velocita Energies et Dorine TEA de Billas Avenir Energie ont présenté les études de faisabilité (écologique, des vents, paysagère et acoustique) et leur stade d'avancement.

Cantin SARAGOSA, acousticien au sein du bureau d'études Echo Acoustique, a présenté les objectifs et le protocole de l'étude acoustique.

Voici la retranscription des échanges suite à la présentation de ces premiers éléments :

- **Sur l'étude acoustique**

L'étude acoustique a été lancée en mars 2021, celle-ci est menée par le bureau d'études Echo Acoustique. Elle permet de :

- Mesurer le niveau sonore de la zone d'étude,
- Modéliser celui-ci après l'implantation du parc éolien.

*Remarque : « Il n'est pas utile de mettre un sonomètre au Champ de la Grange, personne n'y habite. »*

Réponse de ECHO Acoustique : Nous avons installé un sonomètre à cet endroit car nous considérons que dans le futur, ce lieu pourrait être de nouveau habité. En outre, cela nous permet de déterminer le bruit ambiant après l'implantation du parc éolien tout autour de la zone d'étude.

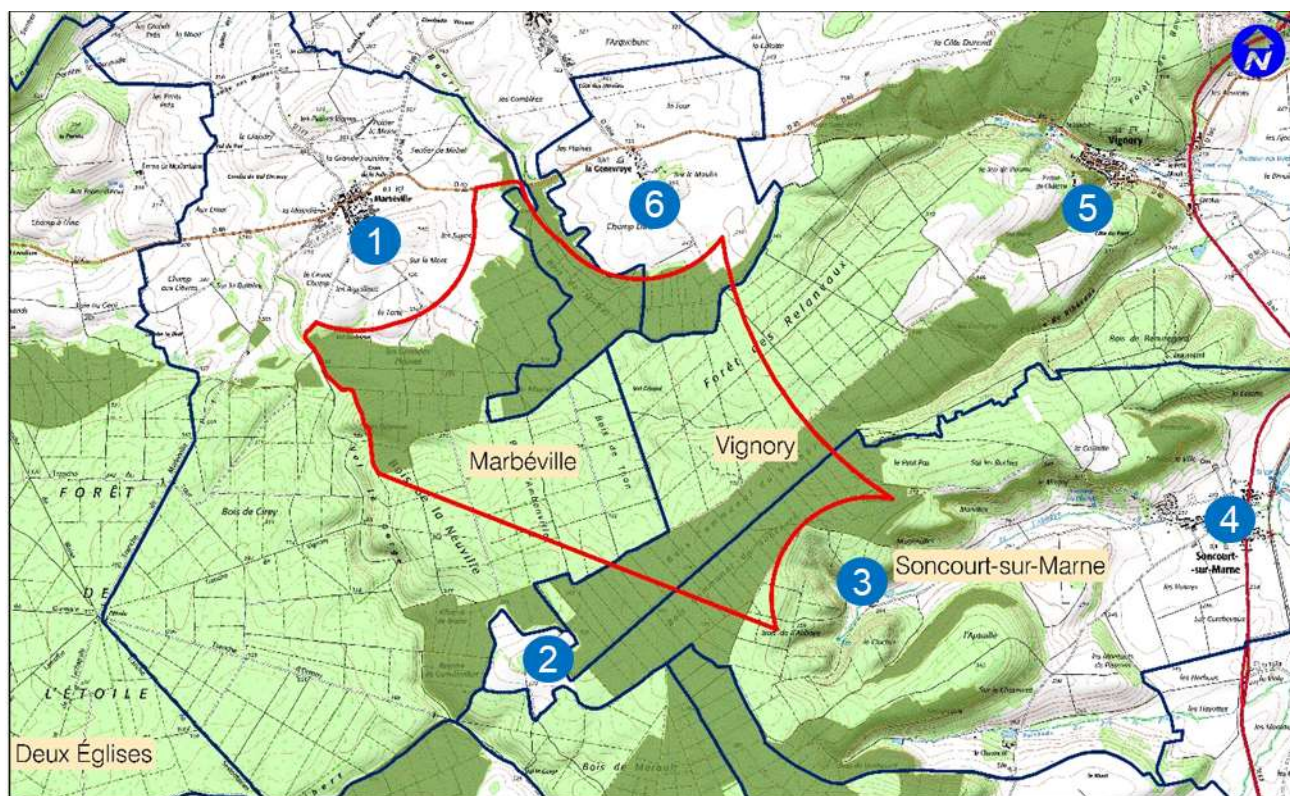


Photographie de sonomètres



Question : « Où sera le sonomètre dans le bourg de Soncourt-sur-Marne ? S'il se trouve à proximité de la nationale, les résultats seront biaisés puisque le bruit y est supérieur en raison du trafic routier par rapport au reste de la commune. »

Réponse de ECHO Acoustique : Pour choisir l'emplacement des sonomètres, nous privilégions toujours les habitations les plus proches de la zone d'étude, mais également celles les plus éloignées des bruits forts (le bruit de la nationale ou le bruit d'une usine par exemples). Cela permet de prendre en compte le cas de figure le plus impactant (c'est-à-dire, simuler le bruit d'une éolienne, à l'endroit le moins bruyant de base). A Soncourt-sur-Marne, les habitations les plus proches de la zone d'étude sont également les plus éloignées de la nationale. A noter que dans le cadre d'une étude acoustique le bruit d'une nationale fait partie du bruit de fond du territoire. Il est donc pris en compte dans l'analyse des résultats. En revanche, nous sommes amenés à enlever les bruits parasites tels que l'aboïement d'un chien.



Légende  
 ZEP  
 Limite communale  
 Forêt communale



Réalisation: Velocita Energies  
 Date: 29/05/2020  
 Projection: RGF93 - 1/25 000 emc  
 Source: Vb GRS, Scan 25 000



Points de mesures	Emplacements
1	Marbéville
2	Le Champ de la Grange
3	L'Abbaye
4	Soncourt-sur-Marne
5	Vignory
6	La Genevroye

Carte de la zone d'étude présentant les points de mesures de l'étude acoustique

*Question : « Le sonomètre placé sur Vignory est-il installé à côté du Château ? »*

Réponse de ECHO Acoustique : Oui, il est installé au Château car c'est le point le plus proche de la zone d'étude, et aussi le plus éloigné de la N67 et de la D40 qui traverse le village.

*Question : « Pour modéliser le bruit après l'implantation du parc éolien, vous utilisez les données de bruit du constructeur de la machine. Est-ce que vous prenez en compte la dégradation de la machine dans le temps ou bien une marge pour effectuer vos calculs ? »*

Réponse de ECHO Acoustique : Pour nous communiquer ces données, les constructeurs réalisent une approche statistique de terrain sur chacun de leur modèle.

Nous ne prenons pas en compte la dégradation de la machine, car notre retour d'expérience ne nous indique pas une augmentation du bruit avec des éoliennes de plus de 10 ans. Néanmoins, une fois le parc construit, des contrôles réguliers sont effectués pour vérifier que le parc respecte toujours la réglementation et que les simulations reflètent bien la réalité. De plus, des maintenances sont régulièrement réalisées et des pièces peuvent être changées si des usures importantes sont constatées.

*Remarque : « Vous utilisez les données du constructeur à l'instant t mais d'ici la construction du parc, les améliorations techniques diminueront le bruit des machines. »*

Réponse de ECHO Acoustique : Oui, si le constructeur a entrepris des améliorations techniques sur la machine. Aujourd'hui, plusieurs améliorations ont été réalisées : design optimisé des pales, matériaux composites et machines utilisant des engrenages de précision silencieux et coussinets amortisseurs. Les éoliennes récentes sont aussi équipées d'un système de serration, des sortes de peignes fixés sur les bords de fuite des pales pour réduire le son qu'elles émettent lors de leur pénétration dans l'air.

*Remarque : « Le choix de la machine se fera donc après l'instruction pour implanter l'éolienne la plus performante. »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les études sont réalisées avec un gabarit d'éoliennes de 150 mètres en bout de pale. Au moment de la construction, nous choisirons le modèle ayant le moins d'impacts pour le territoire en combinant tous les enjeux : écologiques, paysagers, acoustiques mais aussi techniques et d'économie du projet : la machine qui aura la meilleure productivité tout en respectant les prescriptions environnementales.

Question : « Dans votre exemple, si E1 ne fonctionne qu'à 3 m/s, est-ce rentable de la construire ? »

Réponse de ECHO Acoustique : Dans cet exemple, l'analyse est effectuée sur une direction de vent donnée. Ainsi, lorsque le vent est orienté différemment les données seront différentes. Il existe une multitude de tableaux similaires à celui-ci pour analyser les données et savoir s'il est intéressant d'implanter E1 dans cet exemple.

Energie	Classe homogène 2		Plan d'optimisation		Période nocturne (22h – 7h)		
	3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	
E1	Modèle 0 – 2MW	Arrêt					
E2	Modèle 0 – 2MW		Modèle 1 – 2MW	Modèle 0 – 2MW			
E3	Modèle 0 – 2MW			Modèle 1 – 2MW	Modèle 0 – 2MW		
E4	Modèle 0 – 2MW		Arrêt				

Exemple donné pour illustrer la présentation de l'étude acoustique

Remarque : « Vous menez donc l'étude acoustique en simulant le bruit via plusieurs modèles de machines et vous choisissez l'éolienne la moins impactante, et si le parc n'est pas conforme à la réglementation, vous proposez un plan de bridage. »

Réponse de ECHO Acoustique : Effectivement si une non-conformité est constatée selon la direction du vent et la période de la journée (jour ou nuit), un plan de bridage peut être mis en place. Cela peut correspondre à une diminution de la vitesse de la machine ou un arrêt de celle-ci. Elles sont programmées selon le plan de bridage défini.

Pour le projet éolien de l'Etoile, la distance minimale aux habitations est de 800 mètres. Ainsi, l'impact acoustique sera réduit par rapport à un parc distant de 500 mètres des habitations.

Remarque : « Une programmation est donc réalisée sur chaque éolienne en fonction des résultats de l'étude. »

Réponse de ECHO Acoustique : Oui, en fonction des différentes conditions météorologiques, des plans de bridages sont définis pour chaque éolienne et enregistrés dans le système de contrôle de l'éolienne. Les adaptations et actions correctives du fonctionnement de l'éolienne se font ensuite automatiquement en fonction des conditions météorologiques, de l'heure, etc.



*Question : « Lors de l'installation d'un sonomètre, vous avez installé la station météo à côté d'un mur, comment pouvez-vous exploiter les données dans ces conditions ? »*

Réponse de ECHO Acoustique : Nous installons une station météo à côté des sonomètres pour enlever de nos relevés les périodes de pluie. Nous utilisons les données météorologiques du mâât de mesure pour définir la vitesse et l'orientation du vent.

*Question : « Pouvez-vous avoir l'ensemble des vitesses de vents pendant une campagne d'écoute de 2 semaines uniquement ? »*

Réponse de ECHO Acoustique : Oui c'est possible, nous choisissons une période ventée en consultant les prévisions météorologiques. Si nous n'avons pas l'ensemble des directions et des vitesses de vent pendant la campagne acoustique, nous devons allonger la durée de la campagne afin de simuler le bruit après l'implantation du parc avec l'ensemble des possibilités et conditions météorologiques existantes sur le territoire.

*Question : « Quand le vent est plus fort, est-ce que nous allons entendre plus le bruit des éoliennes ? »*

Réponse de ECHO Acoustique : Plus le vent est fort et plus vous allez entendre le bruit des éoliennes. Néanmoins, lorsque le vent est très fort, l'environnement émet également un volume sonore important (bruit du vent dans les feuilles d'arbres par exemple) et donc vous allez moins entendre le bruit provenant des éoliennes. Ainsi, les cas de non-conformité sont plus souvent communs lorsque le vent est moyennement fort. En général, c'est autour des vitesses de 5 et 7 m/s qu'il faut être le plus vigilant. Tout dépend aussi du niveau de bruit existant déjà avant l'installation des éoliennes.

- **Sur l'étude des vents**

Le mât de mesure a été installé sur la commune de Marbéville à la fin du mois de février 2021.  
Il permet de :

- Qualifier la puissance et la direction des vents,
- Etudier l'activité des chauves-souris grâce aux micros installés.



*Photographie du mât de mesure installé à Marbéville*

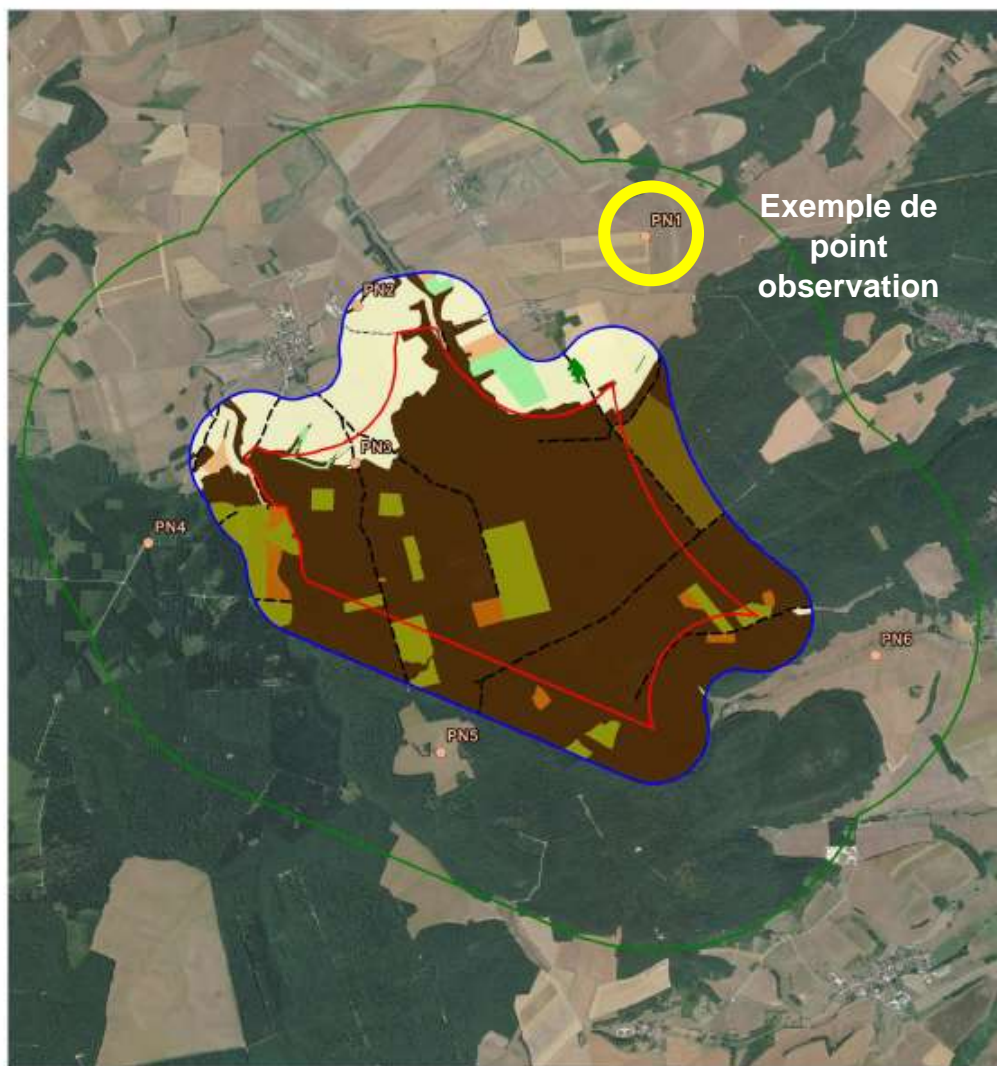
- Sur l'étude écologique

Lancée à l'été 2020, l'étude écologique réalisée par le bureau d'études Envol Environnement permet de :

- Qualifier les enjeux environnementaux du projet,
- Evaluer les impacts d'un potentiel parc éolien sur la faune et la flore environnantes.

Question : « Où se situent les points d'observation sur la carte ? »

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les points d'observations sont notés PNx sur la carte et sont écrits en rose orangé.



Légende

Carte 15 – Protocole d'expertise de l'avifaune en période postnuptiale

Zones d'étude	Occupation du sol simplifiée	
Zone d'implantation potentielle	Boisement	Route principale
Aire d'étude immédiate	Coupe forestière	Chemin secondaire
Aire d'étude rapprochée	Culture intensive	Arbre isolé
<b>Protocole</b>	Enclos de chasse	
Point d'écoute et d'observation	Haies	
	Plantation forestière	
	Prairie de fauchée	
	Prairie pâturée	



Carte de la zone d'étude indiquant les points d'observation en période postnuptiale des espèces patrimoniales (hors rapace).

*Question : « Les points d'observation signifient que le bureau d'études reste sur un point fixe et ne balaye pas une zone entière ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les écologues restent effectivement sur un point fixe qui est choisi stratégiquement selon la période étudiée et selon les espèces. Il existe des protocoles d'études strictes pour les études spécifiques que nous menons pour la Grue Cendrée, le Milan Royal et la Cigogne Noire. Dans certains de ces protocoles, les bureaux d'études sont amenés à se déplacer sur la zone.

*Question : « Un projet à Vouécourt a été abandonné en raison de la présence du Milan royal, est-ce également possible pour le projet de l'Etoile ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Le Milan royal constitue un enjeu fort mais les mesures prises dépendent de l'impact du projet éolien sur l'espèce. En fonction de l'impact, il est possible de retirer une éolienne sur une zone de passage ou d'abandonner le développement d'un projet. Pour le projet éolien de l'Etoile, le Milan Royal a été observé sur l'aire d'étude rapprochée (à 2km de la zone d'étude), l'impact potentiel sur l'espèce est alors réduit. Nous devons néanmoins attendre la fin des inventaires écologiques et des résultats de l'étude spécifique vis-à-vis de cette espèce pour définir les mesures appropriées à mettre en œuvre sur le territoire.

*Question : « L'aire en vert correspond à un périmètre de 6 kilomètres autour de la zone d'étude et chevauche donc les éoliennes du Mont Gimont. Avez-vous accès aux données de l'étude écologique réalisée dans le cadre du développement de ce parc et notamment les suivis de mortalité ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : L'aire d'étude rapprochée représentée en vert sur la carte constitue un périmètre de 2 kilomètres autour de la zone d'étude. Les éoliennes du Mont Gimont se situent plus au Nord. Il est possible d'obtenir les suivis de mortalité d'un parc existant à condition qu'ils aient été réalisés et transmis à la DREAL qui à son tour peut nous les transmettre pour alimenter nos informations bibliographiques.

*Question : « Des oiseaux morts peuvent-ils être retrouvés aux pieds des éoliennes ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Il arrive parfois que des oiseaux soient retrouvés aux pieds des éoliennes. En 2017, d'après l'étude de la LPO, la moyenne était de 1,24 individus par an et par éoliennes. Cette mortalité peut être considérée comme faible si on la compare à celle des lignes électriques (40 à 1 230 oiseaux par kilomètre de ligne) ou bien même aux routes (30 à 100 oiseaux par kilomètre de route).

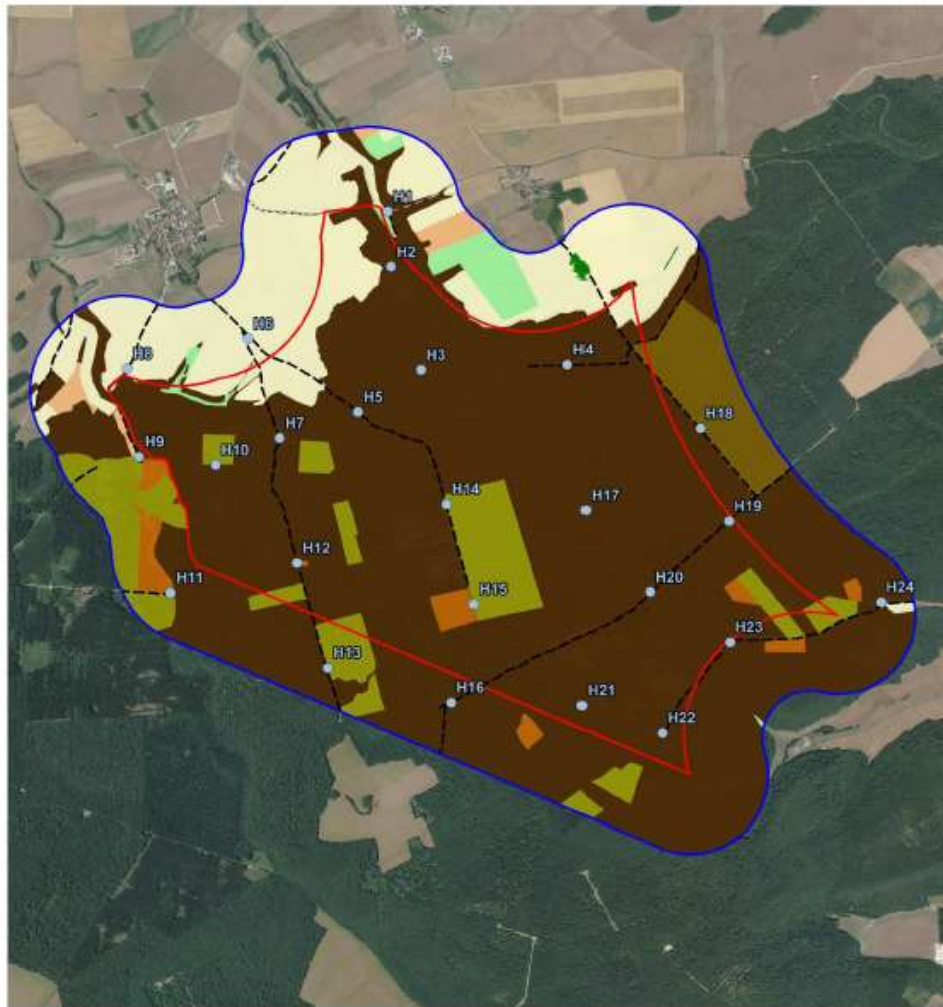
En outre, des suivis de mortalité sont réalisés tous les 3 ans, puis tous les 10 ans une fois le parc âgé de 10 ans. En fonction des résultats, la Préfecture peut imposer une nouvelle étude écologique ou bien des mesures de bridage.

Des innovations sont aussi en cours de développement et permettront de détecter le mouvement des oiseaux et d'adapter l'activité des éoliennes.



Question : « Les observations réalisées pendant la période hivernale ont-elles été réalisées en forêt ? »

Réponse de Velocita Energies et BAE : Comme vous pouvez le voir sur la carte ci-après, la majorité des observations ont été faites en forêt afin d'identifier les espèces hivernantes au sein de la zone d'étude.



Légende

Carte 16 - Protocole d'expertise de l'avifaune en période hivernale

**Zones d'étude**

Zone d'implantation potentielle

Aire d'étude immédiate

**Protocole**

Point d'écoute et d'observation

**Occupation du sol simplifiée**

Boisement

Coupe forestière

Culture intensive

Enclos de chasse

Hales

Plantation forestière

Prairie de fauche

Prairie pâturée

Route principale

Chemin secondaire

Arbre isolé



Carte de la zone d'étude indiquant les points d'observation en période hivernale

*Question : « De quelle longueur seront les pales ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les pales feront environ 55 mètres de longueur.

*Remarque : « Je suis surpris par la variété d'espèces identifiées sur le territoire ! »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Nous vous avons communiqué un résumé des premiers résultats de l'étude écologique, une multitude d'espèces a été rencontrée dans le cadre de cette étude. Nous vous ferons un retour sur celles-ci une fois l'étude terminée.

- **Sur l'étude paysagère**

Depuis avril 2021, le bureau d'études Abies travaille sur l'étude paysagère qui consiste à :

- Identifier les sensibilités et les enjeux du territoire,
- Définir un projet ayant la meilleure insertion paysagère possible.

Avant la réalisation de cette étude, des photomontages ont été réalisés suite à la demande des conseils municipaux de Vignory et de Soncourt-sur-Marne pour prendre leur délibération autour du projet. Ces derniers ont été réalisés en prenant une implantation provisoire et non définitive sur le territoire. Parfois il n'y a même qu'une éolienne positionnée dans la partie la plus proche du village pour montrer le cas le plus impactant. Cette implantation ne prend pas en compte les enjeux et les impacts qui seront identifiés dans le cadre des études de faisabilité. **Les photomontages présentés lors de l'atelier ne sont pas définitifs. D'autres photomontages seront réalisés sur l'ensemble du territoire.**

*Remarque : « Les photomontages donnent l'impression que les éoliennes sont situées dans un creux. »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Dans le premier photomontage, les éoliennes sont situées à plus de 3km du point de prise de vue. Cet effet est dû à la distance d'éloignement entre le point de prise de vue et l'implantation.

*Question : « Sur le premier photomontage, les éoliennes seront-elles visibles lorsque les arbres n'auront plus leurs feuilles ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Non car la ligne d'horizon masque les éoliennes.



*Photomontage réalisé depuis l'atelier de Vignory - Premier photomontage présenté*

*Question : « Allez-vous réaliser un photomontage depuis la combe de Vignory juste après le chemin de fer ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : C'est une proposition de prise de vue qui a été faite par des participants de l'atelier de co-construction n°1. Ce photomontage pourra donc être réalisé dans le cadre de l'étude paysagère.

*Question : « Est-ce que vous allez réaliser un photomontage depuis la Croix de Colombey-les-Deux-Églises ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : En raison de son caractère patrimonial et touristique, un photomontage sera réalisé depuis la Croix de Lorraine. Nous vous présenterons les photomontages de l'étude paysagère issues des points de vue co-construits lors d'un événement de concertation. Vous connaîtrez ainsi la perception depuis ces points de prise de vue.

*Question : « Les éoliennes seront-elles visibles depuis le Château de Vignory ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Il n'y a aura pas de visibilité des éoliennes depuis le Château grâce à la forêt et au relief qui servent de masque visuel.

*Question : « Allez-vous réaliser des photomontages depuis Marbéville ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : L'étude n'a toujours pas commencé, ces photomontages ont été réalisés en amont pour aider les conseils municipaux de Soncourt-sur-Marne et de Vignory à prendre une délibération. Des photomontages seront réalisés depuis les bourgs des 5 communes concernées. Des points de prise de vue de photomontages ont été proposés par les participants de l'atelier de co-construction n°1 sur l'ensemble des communes concernées.

*Remarque : « Nous ne voyons qu'une éolienne à Soncourt-sur-Marne mais il pourrait y en avoir plusieurs. »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les élus nous ont demandé un photomontage simulant la vue avec l'éolienne la plus impactante pour la commune. Les études de faisabilité nous permettront de déterminer le nombre et l'emplacement des éoliennes sur la zone d'étude identifiée. En fonction des résultats, il pourrait y avoir plus d'une éolienne visible depuis Soncourt-sur-Marne. Le nombre d'éoliennes sur la commune n'est pas encore connu.

## 5.2| La co-construction des mesures d'accompagnement

Lors de l'étude des perceptions menée à l'automne 2020 et de l'atelier de co-construction n°1 de février 2021, plusieurs propositions de retombées pour le territoire ont été proposées. Celles-ci peuvent entrer dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement qui permettent d'assurer l'équilibre environnemental du projet et l'absence de perte globale de biodiversité.

Les mesures ERC : Lorsqu'un projet est élaboré, il est nécessaire de prendre en compte l'environnement humain, écologique, acoustique et paysager afin qu'il soit le moins impactant possible. Les mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) sont des obligations réglementaires en lien avec les impacts du projet. Elles doivent permettre de conserver et si possible, d'améliorer la qualité environnementale des milieux. Elles comportent 3 étapes consécutives :

- L'évitement des impacts en amont du projet,
- La réduction des impacts durant le projet,
- La compensation des impacts résiduels.

L'ensemble de ces mesures seront mises en place suivant les résultats des études et les recommandations des bureaux spécialisés.

Les mesures d'accompagnement : Les mesures d'accompagnement sont des mesures non réglementaires mais inscrites dans un cadre légal que Velocita Energies et BAE pourront mettre en place autour du projet afin d'améliorer son intégration. Ces mesures doivent être en lien avec le projet, elles sont à la charge des développeurs et dépendront du budget et de l'économie globale du projet. Les mesures d'accompagnement apportent un soutien financier aux actions identifiées dans le cadre de plans d'amélioration de la biodiversité, de sensibilisation du public à la protection de l'environnement ou d'amélioration du cadre de vie.

Vous trouverez ci-dessous les questions des participants à l'atelier de co-construction :



*Question : « Les conseils municipaux participent-ils à la réflexion autour de ces mesures ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Nous travaillons également avec les conseils municipaux via des ateliers de travail pour identifier et approfondir les mesures proposées dans le cadre de la démarche de concertation.

*Question : « Quand pourrons-nous bénéficier de ces mesures ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Ces mesures seront mises en œuvre à la mise en service du parc.

*Question : « Est-ce que cela correspond à une dotation globale pour le territoire ou bien le montant sera-t-il fixé pour chaque commune ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Le budget des mesures d'accompagnement est d'environ 20 000 euros par éolienne. Ainsi, si une commune a 2 éoliennes, elle pourra bénéficier de 40 000 euros de budget pour réaliser les mesures d'accompagnement. Pour financer ces actions, les communes ouvrent un appel à financement et nous y participons à hauteur du montant défini avec elles.

*Question : « Est-ce que cette dotation se substitue aux autres dotations que nous pouvons avoir ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Non elles sont complémentaires, vous pouvez faire des demandes de subventions pour compléter le financement de tel ou tel projet.

*Question : « Faut-il prendre les décisions maintenant sur les mesures que nous souhaitons voir aboutir ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Sur la base de vos propositions, nous validons avec les élus de chaque commune les mesures à insérer dans le dossier de demande d'autorisation environnementale. Parfois, il arrive qu'au moment où on l'on arrive à la construction du parc, la commune ait déjà trouvé des financements pour des projets qui lui tenaient à cœur. Dans ce cas, nous définissons ensemble de nouveaux projets à financer.

*Question : « Les recettes fiscales perçues par les communes sont déjà importantes, pourquoi ajouter des mesures d'accompagnement non obligatoires ? »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Les communes perçoivent une partie des retombées fiscales, elles proviennent de différentes taxes :

- l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux),
- la CFE (Contribution Foncière des Entreprises),
- la TFPB (Taxe Foncière sur les propriétés Bâties),
- La CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

Le montant de ces taxes et le montant des retombées fiscales pour les communes concernées par le projet, varie en fonction des taux d'imposition de chaque commune, du nombre et de la puissance des éoliennes implantées. Depuis le 1er janvier 2019, une nouvelle répartition de l'IFER a été votée : aujourd'hui, un minimum de 20% de l'IFER revient automatiquement aux communes accueillant des éoliennes, et 50% aux communautés de communes. Afin de compenser la fiscalité, jugée relativement faible pour les communes, les développeurs réalisent des mesures d'accompagnement pour maximiser les retombées locales. En outre, les mesures d'accompagnement réalisées en concertation avec le territoire, permettent de formaliser un projet de territoire.

*Remarque : « Il faut rappeler que les recettes fiscales pour les collectivités ne sont pas négligeables. »*

Réponse de Velocita Energies et BAE : Nous avons rappelé les différentes retombées pour les communes dans la lettre d'information n°2 parue en mars 2021. Des chiffres plus précis seront communiqués une fois le projet finalisé. Nous rappellerons ces éléments lors du prochain atelier de concertation.

Suite aux propositions formulées par le territoire, Velocita Energies et Billas Avenir Energie ont fait un retour sur la faisabilité de ces propositions dans le cadre des mesures d'accompagnement. Vous trouverez ci-dessous le retour des développeurs sur l'ensemble des propositions émises.

Sur la transition énergétique	Type de mesures	Réalisable / Réalisable sous réserve / Non réalisable : Pourquoi ?
Installer une borne de rechargement électrique – Mirbel	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Réaliser des travaux d'isolation de l'ancienne mairie - Soncourt-sur-Marne	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> d'avoir un lien avec la transition énergétique : isolement thermique. Le bâtiment doit également être un bâtiment collectif (intérêt général pour la commune).
Améliorer l'isolation acoustique des habitations – Soncourt-sur-Marne et Vignory	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> car l'isolement acoustique n'a pas de lien avec la transition énergétique.
Favoriser la transition énergétique de la commune : changer les radiateurs et l'éclairage de la mairie, équiper la commune en LED pour l'éclairage public – La Genevroie	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Equiper la commune en éclairage LED - Marbéville	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Faire une sortie pédagogique pour sensibiliser les enfants à l'éolien et aux énergies renouvelables	Accompagnement	<b>Réalisable</b>

Sur l'amélioration du cadre de vie	Type de mesures	Réalisable / Réalisable sous réserve / Non réalisable : Pourquoi ?
Refaire les chemins d'accès à la forêt	Accompagnement ou ERC en fonction de la localisation des chemins	<b>Réalisable</b>
Aider à la restauration du château de Vignory	Accompagnement ou ERC (si l'on constate (après les études) que le projet a un impact sur le château)	<b>Réalisable</b>

Créer un belvédère et un point de vue pour un chemin de randonnée - Vignory	Accompagnement - ou ERC (si l'on constate (après les études) que le projet a un impact)	<b>Réalisable</b>
Installer un mât de réception téléphonique – la Gare de Vignory	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car l'installation des mâts ou antennes est une activité qui ne dépend pas de nous.
Réaliser des travaux d'assainissement - Vignory	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager ou le patrimoine.
Créer une aire d'accueil et de pique-nique sur l'espace de deltaplane - Soncourt-sur-Marne	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec la biodiversité ou la transition énergétique (à approfondir)
Réaliser des travaux de rénovation de la place du village - Soncourt-sur-Marne	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec l'aménagement paysager (à approfondir)
Réaliser des travaux de rénovation du réseau d'eau - Soncourt-sur-Marne	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager ou le patrimoine
Réaliser des travaux dans l'appartement communal - Mirbel	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> que ce soient des travaux d'isolation thermique
Aménager les bords de la Marne – Soncourt-sur-Marne	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec l'aménagement paysager ou le patrimoine ou la biodiversité.
Poursuivre les travaux de voirie – Vignory	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager ou le patrimoine.
Enfouir les lignes électriques – Vignory	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Refaire la Grande Rue - Mirbel	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec l'aménagement paysager qualitatif (ex : améliorer une partie (l'entrée ou la sortie du village) ou planter des arbres, des fleurs, etc.)
Refaire les toilettes publiques - Mirbel	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager, ou le patrimoine, la biodiversité, ou la transition énergétique.
Rénover la fontaine - Marbéville	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Réaménager l'aire de jeux - Marbéville	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec la pédagogie sur la biodiversité ou la transition énergétique (à approfondir)



Refaire la traversée du village - La Genevroye	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec l'aménagement paysager qualitatif (ex : améliorer une partie (l'entrée ou la sortie du village) ou planter des arbres, des fleurs, etc.)
Rénover l'intérieur de l'église (les murs, le plafond et la porte d'entrée) – La Genevroye	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Aménager l'extérieur de la mairie et installer des bancs et des tables à proximité de l'église – La Genevroye	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Créer une aire de jeux – Soncourt-sur-Marne	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> de lien avec la pédagogie sur la biodiversité ou la transition énergétique (à approfondir)
Réaliser un accès handicapé au cimetière - Mirbel	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager, ou le patrimoine, ou la biodiversité, ou la transition énergétique.
Mettre aux normes les poteaux incendies - Mirbel	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager, ou le patrimoine, la biodiversité, ou la transition énergétique.
Aménager des bancs au niveau de l'Eglise - Mirbel	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Aménager un terrain de pétanque - Mirbel	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas de lien avec l'aménagement paysager, ou le patrimoine, la biodiversité, ou la transition énergétique.

Sur la biodiversité	Type de mesures	Réalisable / Réalisable sous réserve / Non réalisable : Pourquoi ?
Aménager un jardin médicinal à Vignory	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Installer des récupérateurs d'eaux de pluies et des composteurs à Vignory	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> d'intérêt collectif (composteurs et récupérateurs d'eaux de pluies collectifs).
Créer un passage pour le gibier sur la séparative entre La Genevroye et Mirbel	Accompagnement ou ERC	<b>Réalisable sous réserve</b> que cela ne représente pas un risque pour les techniciens pour accéder aux éoliennes. En concertation avec l'ONF. (à approfondir).
Planter des arbres fruitiers pour attirer le gibier aux endroits déboisés pendant la construction	Accompagnement ou ERC	<b>Réalisable sous réserve</b> que cela ne représente pas un risque pour les techniciens pour accéder aux éoliennes. En concertation avec l'ONF. (à approfondir : type d'essences)

Planter des haies ou des plantes mellifères	ERC	<b>Réalisable sous réserve</b> du type de plante et de la localisation.
Aménager un sentier botanique – La Genevroye	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Renforcer les chemins de randonnées et rajouter un parcours pédagogique	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Aménager des nichoirs – La Genevroye	Accompagnement	<b>Réalisable sous réserve</b> du type d'espèce et de la localisation.
Rénover la baraque de chasse – Soncourt-sur-Marne	Investissement des collectivités	<b>Non réalisable</b> , car il n'y a pas un lien direct sur l'amélioration de l'activité de chasse.

<b>Autre proposition</b>	<b>Type de mesures</b>	<b>Réalisable / Réalisable sous réserve / Non réalisable : Pourquoi ?</b>
Proposer un financement participatif	Autre	Réalisable

Les participants ont ensuite priorisé ces mesures via Klaxoon. Ils avaient ainsi la possibilité de choisir 3 mesures pour leur commune et 1 mesure pour l'ensemble du territoire parmi l'ensemble des propositions émises au cours de la démarche de concertation et réalisables.

Ensuite, une question ouverte permettait de recueillir de nouvelles propositions.

Enfin, les participants ont fait part de leur intérêt ou non pour le financement participatif (proposition faite lors de l'étude des perceptions).

**Vous pouvez toujours participer à la priorisation des mesures en cliquant sur le lien du Klaxoon de votre commune :**

- La Genevroye : <https://app.klaxoon.com/join/PYV4ZVR>
- Marbéville : <https://app.klaxoon.com/join/ZSPEGZ3>
- Mirbel : <https://app.klaxoon.com/join/TGQWVYA>
- Soncourt-sur-Marne : <https://app.klaxoon.com/join/HSJQUUK>
- Vignory : <https://app.klaxoon.com/join/HJAXCZD>

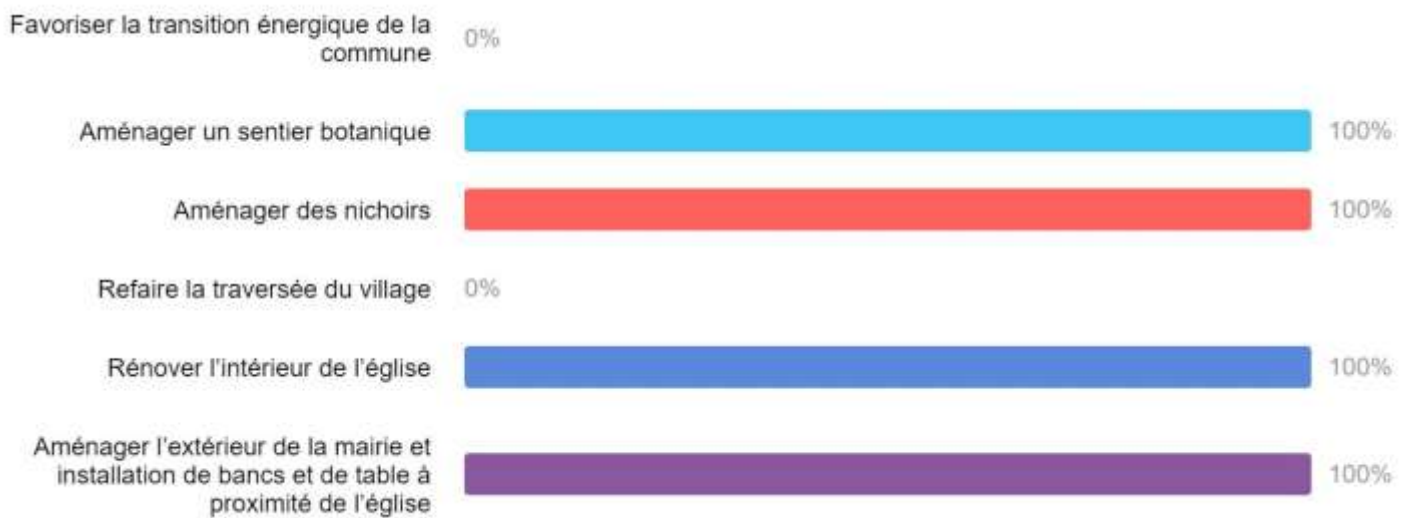
Les résultats finaux vous seront communiqués lors de la visite du parc éolien des Monts du Lomont le samedi 12 juin 2021.

Vous trouverez ci-après les résultats des votes obtenus pendant l'atelier de co-construction n°2.

- **Pour la commune de La Genevroye**

Les habitants de La Genevroye ont choisi de prioriser les 4 mesures suivantes :

- Aménager un sentier botanique,
- Aménager des nichoirs,
- Rénover l'intérieur de l'église,
- Aménager l'extérieur de la mairie et installer des bancs et des tables à proximité de l'église.



Résultat du Klaxoon au 26 avril 2021

- **Pour la commune de Marbéville**

Les habitants ont principalement voté pour équiper la commune en éclairage LED.

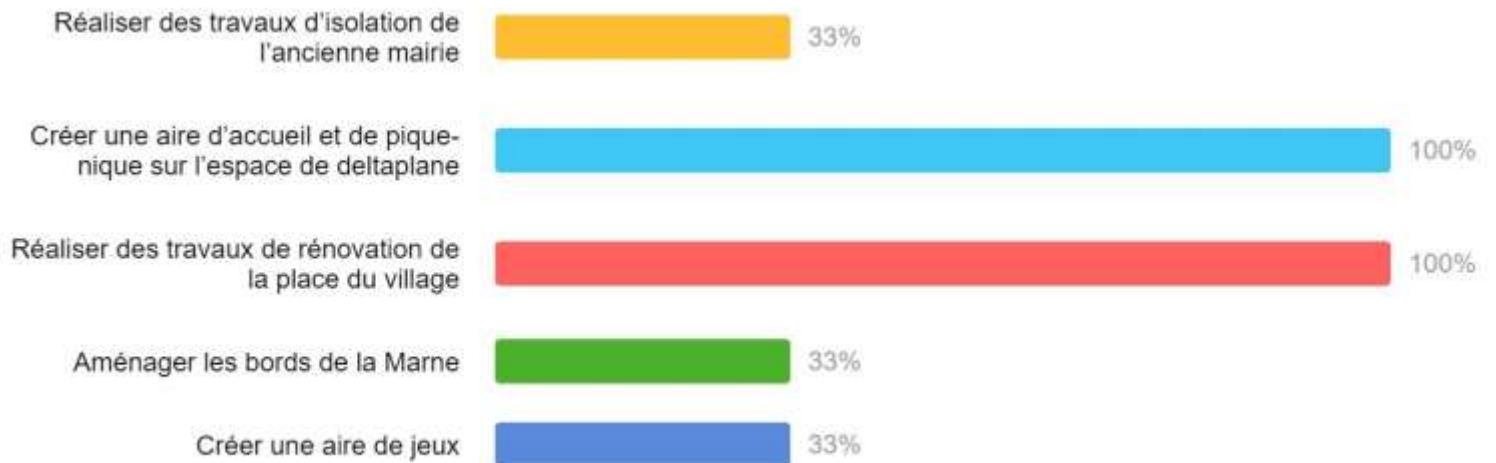


Résultat du Klaxoon au 26 avril 2021

- **Pour la commune de Soncourt-sur-Marne**

Les habitants ont principalement voté pour les 2 mesures suivantes :

- Créer une aire d'accueil et de pique-nique sur l'espace de deltaplane,
- Réaliser des travaux de rénovation de la place du village.

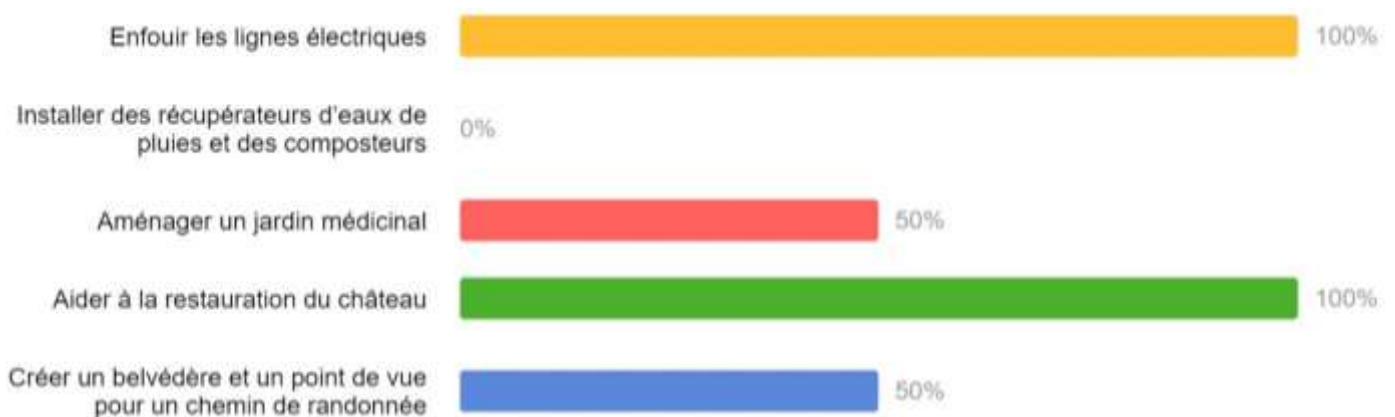


Résultat du Klaxoon au 26 avril 2021

- **Pour la commune de Vignory**

Les habitants ont principalement voté pour les 2 mesures suivantes :

- Enfouir les lignes électriques,
- Aider à la restauration du Château.



Résultat du Klaxoon au 26 avril 2021

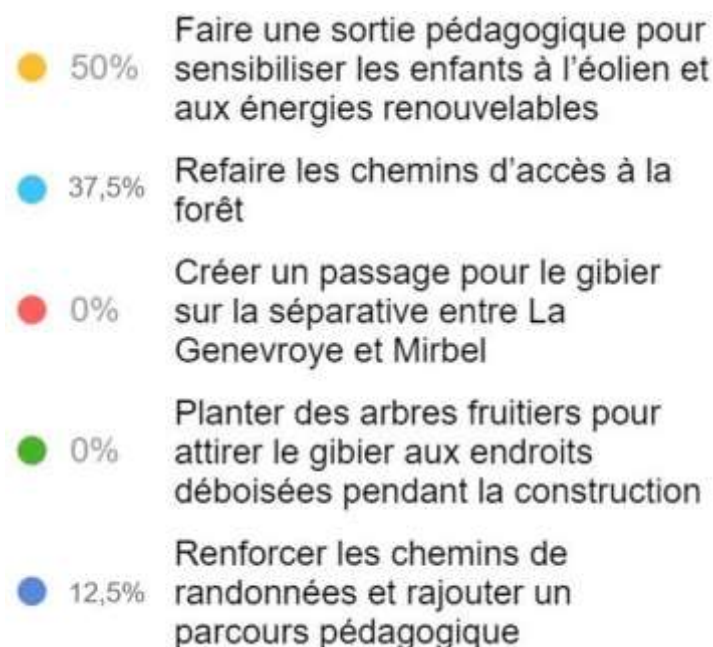


Ils ont également proposé de nouvelles mesures. Vous trouverez ci-dessous le retour de Velocita Energies et Billas Avenir Energie sur ces propositions.

Propositions pour la commune de Vignory	Type de mesures	Réalisable / Réalisable sous réserve / Non réalisable : Pourquoi ?
Equiper la commune en LED	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Réaliser des travaux d'isolation énergétique de l'appartement communal	Accompagnement	<b>Réalisable</b>
Informers les habitants sur les différentes sources d'électricité : nuisances, production, démantèlement, etc.	Dans le cadre de la démarche de concertation	<b>Réalisable</b> dans une lettre d'information, le site internet ou lors d'un forum d'information

- **Pour l'ensemble du territoire**

Les habitants ont également priorisé les mesures pour l'ensemble du territoire. La mesure la plus plébiscitée est celle de mettre en place une sortie pédagogique pour sensibiliser les enfants à l'éolien et aux énergies renouvelables.



Résultat du Klaxoon au 26 avril 2021

- **Etes-vous intéressés par le financement participatif ?**

Dans le cadre de la démarche de concertation, un habitant a proposé de mettre en place un financement participatif autour du projet. Afin d'évaluer l'intérêt du territoire, la question suivante a été posée aux participants via Klaxoon : « Etes-vous intéressés par le financement participatif ? »

Ils avaient le choix entre les réponses suivantes :

- OUI,
- NON,
- Peut-être.

12,5% ont déclaré être intéressés par le financement participatif.

12,5% ont également déclaré ne pas être intéressés par ce dispositif.

75% des participants disent être « peut-être » intéressés par le financement participatif.

Nous vous informerons sur les modalités et le fonctionnement du participatif afin de vous permettre de vous positionner sur cette proposition.

Vous pouvez toujours participer à la priorisation des mesures d'accompagnement pour votre commune. Pour cela, **rendez-vous sur le Klaxoon de votre commune !**

- La Genevroye : <https://app.klaxoon.com/join/PYV4ZVR>
- Marbéville : <https://app.klaxoon.com/join/ZSPEGZ3>
- Mirbel : <https://app.klaxoon.com/join/TGQWVYA>
- Soncourt-sur-Marne : <https://app.klaxoon.com/join/HSJQUUK>
- Vignory : <https://app.klaxoon.com/join/HJAXCZD>

**Les résultats finaux vous seront communiqués lors de la visite du parc éolien des Monts du Lomont.**

## 6. Les prochaines étapes de la concertation



### Visite du parc éolien en forêt des Monts du Lomont (Doubs)

**Samedi 12 juin 2021**

Départ en bus à 8h depuis la mairie de Vignory.

Le repas du midi vous sera offert.

Pour des raisons d'organisation, **merci de vous inscrire auprès d'Ophélie JOVELIN**  
(équipe concertation de Mazars)

Par téléphone au 07 61 58 56 91

Par mail : [ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr)

Ou sur le site internet du projet : [www.projeteolien-de-lettoile.fr](http://www.projeteolien-de-lettoile.fr)  
(Rubrique : la démarche de concertation : s'inscrire aux rendez-vous de la concertation)

En attendant, nous vous invitons à vous rendre sur le site participatif du projet à l'adresse suivante : [www.projeteolien-de-lettoile.fr](http://www.projeteolien-de-lettoile.fr)

Vous y découvrirez **une vidéo pédagogique** pour comprendre l'implantation d'un parc éolien en forêt.

**[\(cliquez ici\)](#)**

